



## **Isolation intérieure**

C'est la solution à retenir lorsque l'on ne souhaite pas modifier la façade pour de multiples raisons (revêtement en bon état, contraintes d'urbanisme ou architecturales....).

Cela consiste soit :

- à insérer l'isolant entre le mur et une contre-cloison de type panneaux de plâtre, de bois, d'isolant de type Fermacell ou éventuellement maçonnée.
- à enduire le mur d'un mortier de chaux et de chanvre ou de terre

### Avantages

- pas de modification de l'aspect extérieur du bâtiment
- possibilité d'utiliser la contre cloison comme gaine technique pour diverses servitudes (canalisations, électricité, réseau informatique, HI-FI...)
- permet de rattraper d'éventuels défauts de géométrie des murs existants
- permet de lisser les dépenses en réalisant les travaux pièce par pièce
- permet un choix varié et éventuellement multiple d'isolant
- travaux relativement "légers" réalisables quelque soit la saison
- coût raisonnable

### Inconvénients

- réduction de la surface habitable
- induit des travaux de finition dans les surfaces habitées
- mise en œuvre délicate au droit des ouvertures pour ne pas altérer le fonctionnement de celles-ci dans le cas de montage de contre-cloison
- ne permet pas toujours de traiter l'ensemble des ponts thermiques en particulier au droit des nez de dalle

## **Isolation extérieure**

Consiste à envelopper le bâtiment d'un manteau isolant.

- en insérant un isolant (liège, laine de bois) entre le mur extérieur et un bardage (bois, métallique...) ou un enduit
- en utilisant un enduit isolant

### Avantages

- permet de conjuguer le ravalement de la façade et l'isolation
- ne modifie pas la surface habitable
- permet de prioriser les dépenses en réalisant les travaux mur par mur
- n'affecte pas la vie quotidienne à l'intérieur
- meilleure efficacité sur les ponts thermiques

### Inconvénients

- modifie l'aspect extérieur de la façade
- peut nécessiter une modification de l'avancée de toit et du système de récupération des eaux pluviales
- nécessite une modification des ouvertures et des systèmes occultants
- doit être conforme aux règles d'urbanismes locales
- coût élevé